

Gerbéviller

Chaque jour



Gerbéviller dans tous ses éclats

Bulletin municipal n°88 - Juillet 2015 - 3,30 €

Sommaire

◆ Vie municipale

- Le mot du Maire 1

◆ Mairie informe

- État civil 2
- Agenda des manifestations 2
- Le mot de l'Elue 2
- Nouvelles brèves 3
- ERDF 4
- Nouveau secrétaire de mairie 5
- Médaille d'argent 5
- Travaux 10
- Budget 11

◆ Vie scolaire

- Collège 7
- Mara'conte 9

◆ En famille

- Les trucs de Grand-mère 13
- Les recettes de Grand-mère 13
- Le mot du médecin 13
- Mots croisés 13

◆ Vie locale

- NAP 6
- Don d'organes 8
- Médiathèque 9

◆ Culture

- Culture 12

◆ Au fil des jours

- Revue de presse 14-15

◆ Vie associative

- Foyer rural 16
- Amicale des résidents de EHPAD 16
- Foot 17
- Tennis club 17
- Familles rurales 18
- Comité des fêtes 19

◆ LE MOT DU MAIRE



Gerbévilloises,
gerbévillois,

*« Il faut toujours toucher le possible pour
chercher à atteindre l'impossible »*

S. Weil (1909-1943)

L'été qui arrive à grands pas doit nous inciter à plus d'optimisme, valeur qui nourrit la motivation et permet de transformer nos rêves en créations à force de persévérance.

Soucieux de vouloir maintenir une qualité de vie optimisée à Gerbéviller, vos élus, sans exception, recherchent tous les moyens et les possibilités pour œuvrer dans ce sens.

Si tous les dossiers, et donc les travaux qui en découlent, n'aboutissent pas aussi vite que souhaités, il n'empêche que certaines réalisations verront le jour prochainement : trottoir rue St Pierre, route de Haudonville, terrain multisports et aire de jeux...et tout cela sans omettre le travail permanent d'entretien des bâtiments et de la voirie.

Ajoutée aux travaux des écoles (isolation, peinture) la rénovation de la salle des Fêtes apporte déjà une note de fraîcheur.

De plus gros chantiers restent en suspens (station d'épuration, construction de nouveaux sanitaires aux écoles.....) mais leurs réalisations exigent un financement rigoureux et l'assurance de subventions conséquentes, toujours en attente.

Avec l'espoir de voir aboutir rapidement ces projets, je vous souhaite de très bonnes vacances ensoleillées.

Noël MARQUIS
Maire de Gerbéviller

Adresse site internet : www.villesetvillagesdelorraine.com
Taper gerbéviller dans : "découvrez les communes de Lorraine"
Adresse E-mail : mairie.gerbeviller@wanadoo.fr

◆ ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Eliot MOUTTON est né le 10 janvier 2015 à Nancy, fils de Mathieu MOUTTON et de Emeline DE SOUZA, domiciliés 53, rue Saint- Pierre.
Maéline BONY est née le 23 février 2015 à Lunéville, fille de José-Frédéric BONY et de Coralie BARBIER domiciliés 40, rue Saint-Pierre.
Anaïs BRAUN est née le 12 mars 2015 à Lunéville, fille de Clément BRAUN et de Aurore DEMOUSSEAU domiciliés 16, rue de la Deuil.
Timaël THIERY est né le 20 avril 2015 à Lunéville, fils de Jean-Luc THIERY et de Ingrid CARDOT, domiciliés 17, rue Saint-Pierre.
Célio CHATEL est né le 13 mai 2015 à Lunéville, fils de Nicolas CHATEL et de Sophie BENNEROTTE, domiciliés 10, rue de Grand Rupt.
Aaron CERO MARQUET est né le 20 mai 2015 à Lunéville, fils de Fabrice CERO et de Séverine MARQUET, domiciliés 12 rue Victor Prouvé.
Manon SCHAEFFER est née le 29 mai 2015 à Nancy, fille de Nicolas DIDIER et de Caroline BOUDIERE, domiciliés 4, rue de la Vacherie.

MARIAGE

Le 23 mai 2015, Pascal LOGEROT, représentant, a épousé Magali AUBERT, gestionnaire administrative, ils sont domiciliés 64 rue Grandjacquot à Fraimbois.

DÉCÈS : HABITANTS DE LA COMMUNE

Maria GRABOWSKA, 92 ans, retraitée, veuve de Wladyslaw KOPANIAK, est décédée le 1^{er} juin 2015 ; elle était domiciliée 4 rue de Grève.
André PIERSON, 88 ans, retraité, époux de Monette DEHAN, est décédé le 2 juillet 2015 ; il était domicilié 2 route de Haudonville.

DÉCÈS : EPHAD

Jeanne PRIBAZ, 86 ans, retraitée, veuve de Jean DIHO, est décédée le 10 mars 2015, elle était domiciliée au 1 ruelle du Jard.
Emma KULLER, 90 ans, retraitée, veuve de Maurice FLORET, est décédée le 3 avril 2015, elle était domiciliée au 1 ruelle du Jard.
Louis CLAUDON, 80 ans, retraité, célibataire, est décédé le 9 avril 2015, il était domicilié au 1 ruelle du Jard.
Henriette THOMAS, 94 ans, retraitée, veuve de Louis LAURENT, est décédée le 20 avril 2015, elle était domiciliée au 1 ruelle du Jard.
Simone REBOUT, 87 ans, retraitée, épouse de Henri ROZIER, est décédée le 22 avril 2015 ; elle était domiciliée 11 rue de Grand Rupt.
Roger ALLARD, 71 ans, retraité, veuf de Rose-Marie TOUGARD, est décédé le 28 avril 2015, il était domicilié au 1 ruelle du Jard.
Louis CLAUDON, 80 ans, retraité, célibataire, est décédé le 9 avril 2015, il était domicilié au 1 ruelle du Jard.
Yvonne CHARTREUX, 92 ans, retraitée, divorcée de Armand THIÉRIET, est décédée le 7 juin 2015 ; elle était domiciliée au 1 ruelle du Jard.
Renée VAILLANT, 86 ans, retraitée, veuve de Marcel REGENT, est décédée le 1^{er} juillet 2015 ; elle était domiciliée au 1 ruelle du Jard.

◆ MANIFESTATIONS ◆

- **Samedi 26 et dimanche 27 septembre**
Week end des Artistes - salles Communales - Commune
- **Vendredi 2 octobre 20 h 30**
Chœur, solistes et orgue par l'Ensemble Leszczynski - Concert église - Amis de l'Orgue
- **Vendredi 2 Octobre**
Gymnase - 16h00 à 19h30 - Don du sang
- **Lundi 12, mardi 13 et mercredi 14 octobre**
Bourse aux vêtements - Salle des fêtes - Familles Rurales
- **Samedi 17 octobre 20h**
Soirée cabaret - Comité des Fêtes - Salle des fêtes
- **Vendredi 20 novembre**
Soirée Beaujolais nouveau - Salle des Fêtes - Comité des Fêtes
- **Dimanche 23 novembre**
Repas Choucroute - SOS Gerbéviller - Salle des fêtes
- **Dimanche 29 novembre 15 h 00**
Chœur et orgue par l'Ensemble Choralliance - Concert église Amis de l'Orgue

◆ LE MOT DE L'ÉLUE - INFO CANICULE ◆

Dès l'apparition des fortes chaleurs il convient d'observer certaines règles afin que l'organisme, notamment celui de la personne âgée, puisse s'adapter à ce brusque changement climatique et à l'augmentation de température inhabituelle.

La personne âgée :

- **doit mouiller sa peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation**
- **ne sort pas aux heures les plus chaudes**
- **passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé**
- **maintient son lieu d'habitation à l'abri de la chaleur**
- **mange normalement : fruits, légumes, pain, soupe...**
- **boit environ 1.5 litre d'eau par jour, évite l'alcool**
- **donne des nouvelles à son entourage**
- **si elle prend des médicaments, n'hésite pas à demander conseil à son médecin traitant ou à son pharmacien**

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre que la mairie de Gerbéviller ouvre à cet effet ; vous serez ainsi contactée régulièrement en cas de canicule. Cette demande d'inscription peut se faire également par un tiers : parent, voisin, médecin traitant ou ccas, service de soin à domicile.

LA SOLIDARITÉ EST PRIMORDIALE LORS D'UNE CANICULE :

- Prenez des nouvelles régulièrement de vos proches fragilisés
 - Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, APPELEZ immédiatement les secours en composant le
- *Des dépliants d'informations sur la canicule sont à disposition de l'ensemble de la population à la MAIRIE de GERBEVILLER et chez les professionnels de santé.

◆ NOUVELLES BRÈVES

◆ STATIONNEMENT GÊNANT

Le stationnement sur le trottoir oblige de nombreuses personnes à marcher sur la chaussée. Les personnes à mobilité réduite et les enfants en sont les premières victimes.

Ce type de stationnement est très fréquent devant les commerces, mais surtout très pratiqué devant le domicile.

Dans plus de la moitié des cas, il existe pourtant des places libres sur la voirie à proximité immédiate du domicile.

Devant la configuration de certaines rues de la commune, nous ne pouvons que tolérer le stationnement sur trottoir ou « à cheval » aux deux conditions suivantes :

- 1) *Qu'un passage d'un mètre soit laissé pour les piétons ainsi que les poussettes.*
- 2) *Que ces stationnements soient effectués de manière à gêner le moins possible la circulation des autres véhicules.*

◆ DIVAGUER OU ERRER

La divagation dépend essentiellement des animaux concernés. En effet, un chien est considéré comme errant quand il n'est pas sous la surveillance effective de son maître, s'il se situe à plus de 100 m de son maître ou qu'il se trouve hors de portée de sa voix (art.211-23, c. rural). Cependant, le chien n'est pas considéré comme errant s'il participait à une chasse et qu'il est démontré que son propriétaire a tout fait pour le retrouver et le récupérer. Le chat, identifié par une puce, un tatouage, etc, est errant s'il est trouvé à plus d'un km du domicile de son maître et qu'il n'est pas sous sa surveillance. S'il n'est pas identifié, il est errant s'il se trouve à plus de 200 m des habitations (art. L.211-23, c. rur.). Les autres animaux domestiques, tels les bovins ou les ovins, sont considérés comme errants s'ils sont trouvés sur des terrains appartenant à autrui, sur les chemins de la commune ou au bord des routes.

◆ WEEK-END DES ARTISTES

Cette année, la 14^{ème} édition du « W-E des Artistes » aura lieu les 26 et 27 septembre 2015. Les personnes désirant s'inscrire peuvent encore le faire en Mairie ou auprès de Mme Françoise Guizot.



◆ DEJECTIONS CANINES RAPPEL : ARRÊTÉ MUNICIPAL

En date du 29 septembre 2011, (interdiction des déjections canines sur le domaine public communal). Article 1 : les déjections sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, doivent absolument être ramassées par les propriétaires de chien. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

◆ PTZ

Gerbéviller fait partie des 600 Communes retenues pour le bénéfice du PTZ (prêt à taux zéro) concernant l'achat de logements anciens à réhabiliter dans les bourgs ruraux sous condition de travaux. Pour être éligible au PTZ, l'achat d'un logement ancien devra s'accompagner de travaux d'amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération.

◆ CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP OUVERT A TOUS

Le F.E.P de Mont-sur-Meurthe organise le samedi 29 août le championnat régional UFOLEP de Contre la Montre à Gerbéviller (chronovalant pour la qualification du Championnat régional les 19 et 20 septembre à Daivey (10)

infos et détails sur le site :

www.fedmontsurmeurthe.com

◆ NUISANCES DE VOISINAGE

L'article L2212 – 1 prévoit que « le Maire est chargé de la police municipale » et l'article 2212 – 2 du même code précise que « la police municipale a pour objet notamment le soin de réprimer les troubles de voisinage » ; en particulier les nuisances sonores comme les aboiements des chiens, les tontes de gazon, les travaux de bricolage, de réparation, les festivités nocturnes à des heures indues.

Les personnes coupables de ces infractions ou de non respect de ces 2 arrêtés encourent une contravention de 1^{er} ou de 3^{ème} classe (articles R 610-5 et R623-2 du Code pénal.)

◆ HORAIRES D'ÉTÉ À LA POSTE



Jusqu'au samedi 29 août, le bureau de poste sera ouvert de 8h30 à 11h30 du lundi au vendredi, ainsi que les samedis 8 et 29 août.

Elagage des arbres, sur propriété privée, à proximité des lignes électriques



Les branches d'un arbre à proximité d'une ligne électrique peuvent devenir dangereuse : le contact avec les lignes peuvent provoquer des incendies, entraîner des coupures d'électricité ou des chutes de câbles. En cas de défaut d'élagage et de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire, en tant que gardien de l'arbre, peut dans certains cas, voir sa responsabilité civile ou pénale engagée par ERDF en cas de dégâts humains et/ou matériels.

Prise en charge de l'élagage :

ARBRE	LIGNE	RESPONSABILITE
Domaine Privé	Domaine Privé	ERDF
Domaine Privé	Domaine Public	Propriétaire de l'arbre
Domaine Public	Domaine Public	ERDF

(1) Les frais d'élagage sont à la charge d'ERDF, sauf si les arbres ont été plantés par le propriétaire dans la zone de déboisement après la construction de la ligne

Il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une formation technique reconnue. L'entreprise d'élagage doit, avant de réaliser le chantier, rédiger une Demande d'Intention de Commencement de Travaux (DICT).

Travaux à proximité des ouvrages électriques – DT – DICT : indispensables pour votre sécurité

En cas de travaux à proximité de lignes électriques (domaine public ou privé) une DT-DICT est obligatoire :

- La déclaration de projet de travaux (DT est réalisée par le maître de l'ouvrage)
- La déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT) est réalisée par l'entreprise intervenante

En réponse à ces deux documents, ERDF transmettra les consignes de sécurité et les plans de réseau nécessaire à la bonne exécution des travaux.

Tous les documents sont accessibles via le guichet unique : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

☎ **03 83 15 63 94**

Erdf-drdict-urelsud@erdf-grdf.fr
(aux heures ouvrables)

Conduite à tenir en cas de dommages aux ouvrages électricité

- **STOPPEZ** immédiatement les travaux de chantier
- **ELOIGNEZ** toutes les personnes à proximité
- **N'INTERVENEZ JAMAIS** sur les ouvrages endommagés
- **NE TOUCHEZ PAS** une personne en contact avec le courant

Appelez le **01 76 61 47 01**

(Numéro réservé aux appels concernant les dommages aux ouvrages électricité)

Pascal MORREALE
Secrétaire général

◆ LE NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MAIRIE.

Emilie Horiot étant partie pour Malzéville, elle est remplacée depuis le 28 avril par Monsieur Pascal Morreale.

Originaire de Vandoeuvre mais résidant à Jarville, le nouveau secrétaire, âgé de 28 ans, occupe son premier poste ; ayant fait son droit à l'université de Nancy, il est titulaire d'un master de droit européen, est également diplômé de droit international et de management public.

De nombreux stages ont complété sa formation à Luxembourg, Bruxelles, au Parlement Européen en qualité d'assistant parlementaire et à la Cour Européenne. Spécialiste des collectivités territoriales, il a effectué un dernier stage au service des finances de la mairie d'Essey-lès-Nancy.

Pascal Morreale est heureux d'occuper ce poste aux multiples facettes et à une réelle grosse charge de travail, d'appréhender sur le terrain les politiques publiques.



Sensible à l'amélioration du bien vivre, le nouveau secrétaire privilégie le travail collectif et en bonne intelligence avec les élus municipaux ; très attaché au service public, altruiste, il souhaite dans une démarche humaniste que son travail ait une répercussion sur la qualité de vie de chacun.

Nous lui souhaitons une excellente intégration dans l'équipe municipale.

◆ DISTINCTION HONORIFIQUE.

En avril dernier, une employée communale a été récompensée.

Véronique Rollet, agent territorial spécialisé dans l'école maternelle, s'est vu remettre des mains du maire, Noël Marquis, la médaille départementale régionale et communale, échelon argent, ainsi qu'un diplôme récompensant plus de 20 ans de bons et loyaux services à l'école communale ; en effet, Madame Rollet a débuté à l'école de notre bourg en 1992 puis a été titularisée en 1994.

Elle s'occupe des tout-petits, aime son métier et les enfants qui le lui rendent bien. Elle travaille en très bonne intelligence avec l'enseignante de la classe qu'elle a en charge.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.





LES NAP REVIENNENT DÈS LE JEUDI 3 SEPTEMBRE 2015 !

C'est quoi les N.A.P
(Nouvelles Activités
Périscolaires) ?

C'est pour qui les N.A.P ?

- Pour les enfants de la moyenne section de maternelle jusqu'au CM2 ; cette année 2015/2016, les groupes seront constitués par âge par souci d'homogénéité et réduits à un nombre maximum de 12 enfants par groupe.
- Pour les enfants de petite section de maternelle, qui comme l'an dernier, feront la sieste sur le temps des NAP : aucun document n'est à rendre.

Vous trouverez ci-dessous le dossier qui a été adressé à tous les parents dont les enfants sont scolarisés au RPI de GERBEVILLER, avec, à l'intérieur la fiche d'inscription à rendre avant le 10 juillet 2015.

Combien ça coûte aux parents ?

Qui fait quoi ?

→ Les communes du RPI à travers la commune de GERBEVILLER, porteuse du projet :
Responsable : F. LAURENT Adjointe à la vie Scolaire et aux Associations.

Tél MAIRIE : 03.83.42.70.33 Adresse mail :
adjointsdegerbeviller@orange.fr

→ l'ADMR qui coordonne et met en œuvre ce projet à travers :

• la responsable de l'ACM des Mousaillons :

Géraldine MAGRON et son équipe d'Animateurs :

Téléphone : 03.83.71.30.67 Mail =

admr.lesmousaillons@fede54.admr.org

• le responsable bénévole du Pôle Jeunesse :

Denis SAUCEROTTE Mail = dsaucerotte@fede54.admr.org

• la secrétaire : Aurélie MARQUET :

Téléphone : 03.83.73.20.69 Mail :

admr.mortagne1@fede54.admr.org

Nous vous rappelons que les enfants, pendant les NAP, ne sont pas sous la responsabilité de l'équipe éducative de l'école mais sous la responsabilité de l'ADMR et de ses équipes ; même si ces 2 structures communiquent régulièrement et ont travaillé ensemble avec les responsables des mairies, la directrice de l'école, l'association des parents d'élèves, des parents des Mousaillons et des associations sportives telles que le Tennis Club de Gerbéviller et la Gaule Gerbévilloise, pour élaborer un projet éducatif Territorial (PEDT). Celui-ci propose à l'enfant, sur le temps périscolaire, des activités variées et de qualité, en articulation avec le temps scolaire.

Le coût n'a pas augmenté depuis l'année dernière :
1,30 heure = 1,50 € décliné suivant 4 tarifs correspondant à 4 tranches du Q.F < à 650€ jusqu'à Q.F > à 1.201€.

Et afin d'équilibrer les paiements, les parents régleront, suivant leurs quotients, la même somme au début des 5 sessions que comporte l'année scolaire 2015/2016 à savoir, pour les 69 séances :

→ pour la 1^{ère} tranche : 5x13,11€ soit 0,95€/séance

→ pour la 2^{ème} tranche : 5x14,77€ soit 1,07€/séance

→ pour la 3^{ème} tranche : 5x18,22€ soit 1,32€/séance

→ pour la 4^{ème} tranche : 5x20,70€ soit 1,50€/séance

Nouveautés cette année :

→ Les parents, qui le souhaitent, pourront effectuer le paiement à l'année.

→ le 3^{ème} enfant de la famille pourra bénéficier des NAP gratuitement.

Un grand Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce projet (agréé le 7 juillet 2015) et qui vont le suivre ces 3 prochaines années !

Quant aux PARENTS concernés par les NAP, n'hésitez pas à nous interpeller ! Merci par avance de votre PARTICIPATION ACTIVE et POSITIVE ! Et Belle Année Scolaire et Périscolaire à tous les enfants du RPI !!

Francine LAURENT,
Adjointe

GRAND

Une sortie pédagogique, organisée en quatre temps forts, a été proposée aux élèves de 4^{ème} latinistes et 3^{ème} hellénistes à Grand – site archéologique des Vosges. Cinq accompagnateurs, dont Mme Loucif (CPE), les encadraient.

MATIN : VISITE DE L'AMPHITHEATRE

Tout d'abord, il s'agissait pour les élèves de découvrir l'amphithéâtre de Grand, c'est-à-dire un édifice, de forme semi-elliptique, construit sur les pentes d'un vallon, profitant d'un relief naturel. Cet amphithéâtre, qui pouvait recevoir jusqu'à 17000 personnes, accueillait des spectacles (en particulier des chasses, des combats d'animaux...) donnés en l'honneur des dieux. Après une visite du musée, les élèves ont foulé le sol de l'amphithéâtre et se sont installés dans les gradins "reconstitués" écoutant, avec sérieux, la guide.



REPAS : EXPOSE DES HELLENISTES

Le repas a été accompagné de douceurs offertes par Mme Properzi (prof. de lettres classiques)

Une partie de ce temps a été mis à profit par les hellénistes pour présenter aux latinistes leurs travaux sur le théâtre grec antique.



APRES-MIDI : VISITE DE LA MOSAÏQUE

Les élèves devaient ensuite visiter la magnifique mosaïque, d'une surface de 232 m², composée d'un riche décor placé autour d'une scène de théâtre antique.

REALISATION DE PHOTOS DANS L'AMPHITHEATRE

Pour finir, les latinistes devaient mettre en pratique les saynètes réalisées en classe, afin de créer des romans-feuilletons. Ils ont ainsi profité de l'amphithéâtre pour réaliser, d'après leurs story-boards, des photos en costume d'époque. Ils ont aussi eu la possibilité d'utiliser des outils tels que des glaives et des boucliers, conçus pour l'occasion par monsieur Pirot. Les costumes étaient de Mme Jean-Baptiste.

D'après monsieur Denis, ancien chef d'établissement du collège et accompagnateur durant cette sortie scolaire :

« La qualité de la préparation et ensuite du déroulé de cette journée dédiée à l'antiquité gréco-romaine ont montré toute sa pertinence dans son utilité. Ce fut un plaisir d'intelligence.

Chaque groupe d'élèves, a sans doute tiré le meilleur parti de son travail, aidé aussi en cela par la précision de la prestation de la guide qui a su aussi réduire les stéréotypes et idées fausses sur le monde gallo-romain tout en montrant une archéologie vivante. Les deux visites valaient vraiment que l'on écoute et très souvent nos élèves ont su donner les réponses qui permettaient à l'exposé souple de progresser. »

Dans l'amphithéâtre, tout en haut des gradins, les femmes manifestent leur enthousiasme pour leur favori.

Vive Drusus

Vive Cassus

Ave, morituri te salutant

Les idoles gladiateurs sont bien là

et l'âpre combat débute avec fureur

Chaque gladiateur cherche à trancher la jugulaire de son adversaire du jour pour l'atteindre mortellement.

Ahhhhh !

Ad patres

et la décision finale ...

Le coup redouble

avant le faux pas

... mais laquelle?

Exemple d'un roman-feuilleton réalisé à partir des photos prises à Grand

gladiateur tombé, sera-t-il achevé ?

Malgré une météo pas toujours très avantageuse, la journée a été une belle réussite.



◇ DON D'ORGANES ◇

**DITES OUI, DITES NON, MAIS DITES-LE !
EN PARLER, C'EST SAUVER DES VIES.**

C'est une question délicate à aborder, pourtant en discuter avec ses proches, prendre sa décision, et la leur faire connaître, est essentiel. Pour ne pas les mettre dans une situation encore plus douloureuse.

Le professeur Olivier Bastien, directeur de l'activité de prélèvement et de greffe d'organes et de tissus, à l'Agence de la Biomédecine nous informe : « l'important est d'exprimer sa volonté, et que celle-ci soit toujours respectée ». Il est essentiel de pouvoir avoir confiance.

Ne pas communiquer aux membres de notre famille notre choix sur le don de nos organes après notre mort, c'est les obliger à prendre une décision pénible à notre place dans un moment déjà douloureux. C'est aussi empêcher les équipes médicales de réagir vite pour pouvoir sauver des vies alors que les besoins augmentent chaque année. Afin de vous aider à prendre une décision, et à la faire connaître avant qu'il ne soit trop tard, voici des réponses à vos éventuelles questions.



une salle d'hémodialyse

Que dit la loi française ?

Elle repose sur la notion de consentement présumé : chacun d'entre nous est considéré comme donneur potentiel d'organes après sa mort à des fins de greffes.

Peut-on refuser d'être donneur ?

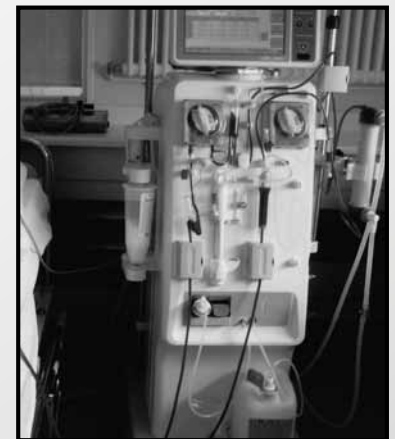
Oui, il faut pour cela s'inscrire sur le registre national des refus en faisant la demande par écrit auprès de l'agence de biomédecine (un formulaire est téléchargeable sur le site www.dondorganes.fr). Le refus est révoquant à tout moment par simple courrier.

Comment faire savoir qu'on y est favorable ?

Vous pouvez porter sur vous un document ou une carte de donneur (site nommé ci-dessus ou bien auprès d'associations telles que France Adot, Fondation Greffe de vie... **Mais attention, elle n'a pas de valeur légale. Les médecins interrogeront de toute façon vos proches à votre mort.**

Quand et comment en parler ?

Le mieux est de le faire en famille, en évoquant une expérience vécue (maladie, décès d'un proche...) ou en s'appuyant sur l'actualité (le 22 juin dernier était une journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe, et de reconnaissance au donneur. Chacun est libre d'aborder ou non cette question. L'important est qu'un échange ait lieu.



Lors d'une séance de dialyse (4h) et à raison de 3 jours par semaine, 80 l de sang passent à chaque fois dans le filtre du dialyseur. Le sang est certes épuré mais la fatigue est très grande

Quel mot employer ?

Si vous êtes favorable au don, rappelez que, grâce à lui, c'est la vie qui se transmet.

Surtout, respectez la position de chacun sans porter de jugement.

Y-a-t-il une limite d'âge pour ses organes ?

Non. On peut prélever des reins et un foie jusqu'à plus de 80 ans. Ce sont les médecins qui jugent.

Quelques chiffres : source : Agence de Biomédecine

- 5357 greffes d'organes ont été réalisées en France l'an passé alors que 18976 personnes étaient dans l'attente.
- 20311 personnes ont eu besoin d'une greffe en 2014.
- 52330 personnes étaient porteuses d'un greffon fonctionnel.
- Moyenne d'âge des donneurs : 56 ans (35% ont plus de 65 ans).

◆ TRIMESTRE EXPLOSIF À LA MÉDIATHÈQUE !
en quelques images...



Le Mara'contes, marathon des contes dans le cadre enchanteur du château de Gerbéviller. Les enfants racontent aux enfants. Merci aux enseignants de l'école primaire pour leur implication !



La création du livre géant pour le carnaval !



Acquérir ensemble les « armes de la Paix »... Apprendre à distinguer faits et jugements, à s'écouter, à coopérer... De très nombreux élèves, collégiens et adultes du territoire ont participé à ces animations coordonnées par la Communauté de Communes de la Mortagne



Soirée découverte du théâtre forum avec la troupe du Mouvement pour une Alternative Non violente 54

J.C PICOT

◆ VIE SCOLAIRE - MARA'CONTE

Le mercredi 8 avril 2015, les élèves des classes de CM1 et de CM2 ont lu des contes aux plus jeunes de l'école. Cette activité faisait écho à une exposition présente à la médiathèque prêtée par la médiathèque départementale.

Les portes du parc du château ainsi que la chapelle et le Nymphée, nous ont été exceptionnellement ouvertes, afin que le cadre se prête aux lectures merveilleuses.



◆ SITUATION ACTUELLE

Mais que font les employés communaux ?

Le bilan qui va suivre n'est pas exhaustif, mais se propose de montrer que les tâches sont diverses et réalisées au profit de la collectivité par les 4 employés municipaux du technique :

Mr JEETOO James - Mr THOMASSIN Gérard
Mr JANOT Florian - Mr NOEL Frédéric

Tous les travaux sont tributaires de la météo et des saisons.

• TOUT AU LONG DE L'ANNEE :

- Chaque jour, à la station d'épuration : dégrillage et relevé des compteurs sont indispensables.
- Chaque mercredi, grand ménage au gymnase entre 7h et 9h ; l'après midi travaux de réparations à l'école primaire et maternelle.
- Chaque vendredi, ce sont les servitudes de propreté dans tout le village : ramassage des poubelles, détritiques et autres objets souvent abandonnés sur la voie publique. Nous récupérons la valeur d'un container de 740 l toutes les deux semaines à la charge des contribuables Gerbévillois !!!

NE RIEN JETER C'EST NATUREL = VILLAGE PROPRE

• De MARS A OCTOBRE :

- Tonte des espaces verts (environ 20 ares), taille des haies et des arbres, arrosage des massifs, de 150 balconnières et jardinières, sans oublier les bords du canal, les abords du tennis ainsi que les chemins faits souvent à la main.
- Désherbage des ruelles, des places, entretien des caniveaux, nettoyage des paniers d'égoûts (70), nettoyage du cimetière (3 fois par an)



• EN HIVER

- Après les chutes de neige, déneigement des passages les plus utilisés (écoles, résidence Jacques Vallin, mairie, médiathèque, parvis de l'église...) ainsi que le salage de certains points sensibles (ponts, carrefours....) avec l'aide du SIVOM.
- Pose des guirlandes électriques et sapins à Noël.

• DIVERS

- Pavoisement pour les commémorations patriotiques.
- Installation de banderoles et de panneaux d'affichage pour les diverses manifestations.
- Distribution de barrières et grilles caddies.
- Préparation des salles (Salle des fêtes, MAS, gymnase) pour les réunions et manifestations.

• GROSSES REPARATIONS :

En plus de tous ces travaux routiniers, nous entretenons les bâtiments communaux (15). Depuis le début de l'année, nous avons réalisé plusieurs réparations :

• Résidence Vallin :

- Travaux de mise aux normes dans les 34 studios (pose de détecteurs de fumée et installation de compteurs d'eau). La mise aux normes électriques est en cours par une entreprise spécialisée.
- Réfection complète de 2 studios : (peintures, carrelages muraux et sols, papiers peints....)



- **Eglise** : Avec l'aide du SIVOM, nettoyage des chéneaux et remplacement des descentes d'eau.
- **Ecoles** : Confection d'un support en bois sous le préau destiné à recevoir la fresque réalisée par les enfants dans le cadre des NAP.
- Changement d'un chauffe-eau et différentes réparations de plomberie et d'électricité



- **Salle des Fêtes** : Pose d'un nouveau rideau ignifugé sur la scène.
- **Courts de tennis** : Démoussage de 2 courts et élagage des peupliers bordant la Mortagne.



- **Réfection de chemins** : Afin de permettre l'accès aux forêts pour les usagers : réparation du Chemin du Haut de Gondal, du bois des Rappes ainsi que du Chemin de la Petite Garenne. Pour conclure, cette liste sûrement incomplète des travaux les moins visibles ne sont pas forcément les moins importants ni les moins pénibles...

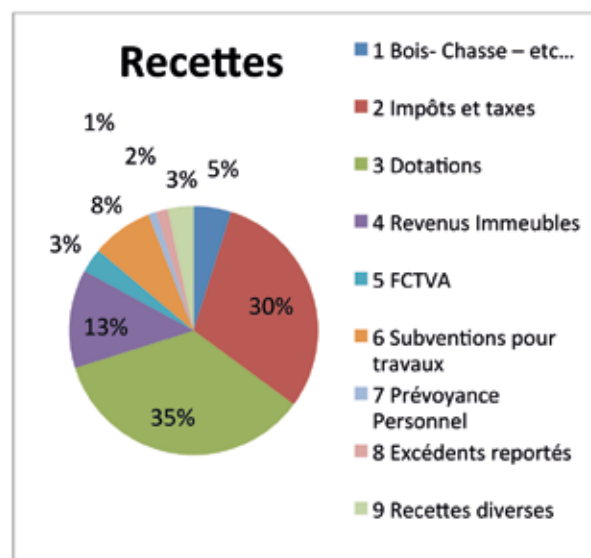
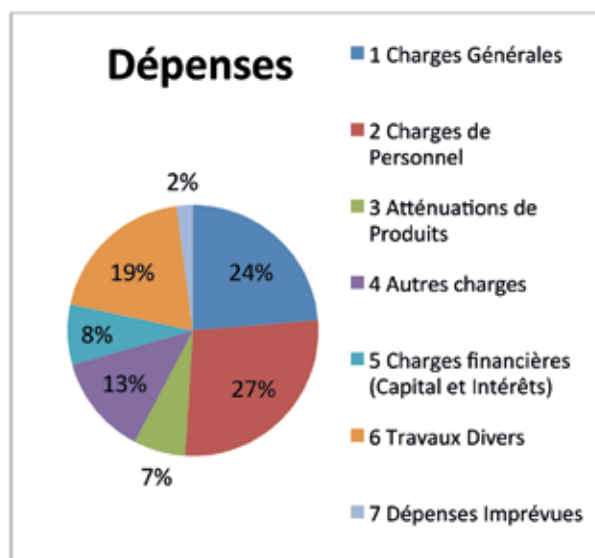
Serge ROUSSEL
Adjoint aux travaux

PREVISIONS DE DEPENSES ET RECETTES 2015

Cette année, nous innovons en vous présentant les prévisions de dépenses et recettes de nos deux sections « Fonctionnement et Investissement ». Cette présentation plus simple devrait permettre d'avoir une vision plus claire de votre budget et éviter la redondance de certaines sommes entre ces deux sections.

Le total, équilibré en dépenses et en recettes, s'élève à 1.444.372,00 €

N°	Dépenses	Montant en €	N°	Recettes	Montant en €
1	Charges Générales	342.550	1	Bois- Chasse – etc...	71.000
2	Charges de Personnel	394.000	2	Impôts et taxes	436.000
3	Atténuations de Produits	97.000	3	Dotations diverses	506.000
4	Autres charges	186.002	4	Revenus Immeubles	185.000
5	Charges financières	112.700	5	FCTVA	46.000
6	Travaux Divers	281.720	6	Subventions pour travaux	114.700
7	Dépenses Imprévues	30.400	7	Prévoyance Personnel	15.000
			8	Excédents reportés	22.032
			9	Recettes diverses	48.640
TOTAL		1.444.372	TOTAL		1.444.372



Informations pratiques :

-Taxe d'habitation :	18.8%	} Inchangées en 2015
-Taxe Foncières sur les propriétés bâties :	15.50 %	
-Taxe Foncières sur les propriétés non bâties :	36.40%	
-C.F.E :	21.53 %	

Nombre d'habitants en 2015 :	1435
Nombre de foyers fiscaux ;	750
Dettes – Emprunts au 31/12/2014 :	671.932 € soit 468€/habitants
Nombre de salariés communaux :	13
Nombre de logements communaux :	43

Entre les travaux divers et les dépenses imprévues, c'est 21 % du budget soit 312.120 € d'engagement sans réalisation d'emprunt. Les charges de personnel représentent 27 % du budget. Elles devront être maîtrisées dans l'avenir, nos dotations devant baisser.

Daniel GERARDIN
Adjoint aux Finances

L'Atelier du Bleu présente :

Ecrire et Peindre pour la paix ... !

Les artistes se mobilisent pour la PAIX

Encore un effort, la paix est en haut !



Sur mes cahiers d'écolier

Sur les images dorées
Sur les armes des guerriers
Sur la couronne des rois
J'écris ton nom
Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer Liberté
Paul ELUARD, 1942



Tapisserie de Jean LURCAT, 1943
« LE VISAGE DE LA PAIX »

Nous prendrons de vitesse
l'aube
et le printemps
Et nous préparerons des jours
et des saisons
A la mesure de nos rêves.
Paul Eluard

En 1949, soit quatre ans après la Seconde Guerre mondiale, un Congrès mondial des partisans de la paix se tient à Paris. En janvier 1949, le Parti Communiste, très engagé dans l'action pour la paix aux côtés des chrétiens et des libres penseurs, demande à Pablo Picasso de dessiner une affiche symbolisant le Mouvement de la Paix., alors Picasso trace le profil d'une colombe. (Ci-dessous)

Dans l'iconographie chrétienne, la colombe représente le Saint-Esprit. Cette colombe parle aussi de l'histoire de l'arche de Noé racontée dans la Bible. Elle rapporte cette feuille d'olivier pour « dire » que le niveau de l'eau a baissé. C'est donc la fin « du cauchemar ».



La célèbre colombe de PICASSO – 1949

Au printemps de la même année, la colombe de Picasso est apposée sur tous les murs des villes d'Europe

Picasso déclare à cette époque :
« Je n'ai jamais considéré la peinture comme un art de simple agrément de distraction. Ces années d'oppression terribles m'ont démontré que je devais combattre non seulement pour mon art mais aussi pour ma personne ».

Dés lors, la colombe de Picasso sera reprise sur tous les continents.



Le Mouvement de la Paix, né en août 1948 à Wrocław¹: réunit les délégués du bloc de l'Est. Ce congrès marque en quelque sorte la véritable naissance du Conseil Mondial de la Paix (CMP).



La colombe de René MAGRITTE – « Promesse » 1966



Timbre de l'Allemagne de l'Est(1950)



René MAGRITTE
1936 « la clairvoyance »
Prémonition ???



« Ensemble pour la paix » (anonyme)
La PAIX, notre bien le plus précieux !

François RUAUD

◆ LES TRUCS ET ASTUCES DE GRAND-MÈRE



HALTE AUX ESCARGOTS ET LIMACES : Vous pouvez barrer la route aux gastéropodes qui montent à l'assaut de vos plantations en répartissant du gros sel tout autour (le sel les fera dégorger) .

STOP AUX PUCERONS : Les rosiers sont souvent envahis de pucerons. Enfoncez dans la terre au pied de vos rosiers quelques graines de café et vous allez enfin les faire fuir.

OUSTE LES FOURMIS : Déposez des pelures de citron sur le trajet des fourmis, l'huile essentielle de citron contenue dans l'écorce les éloignera . Et pour qu'elles ne s'invitent pas à la maison, mettez du marc de café à différents endroits de l'habitation tels que angles de porte ou de fenêtre.

AU REVOIR LES MOUCHES ! : Piquez des clous de girofle dans des citrons et déposez les ainsi garnis dans une assiette sur le haut des meubles, sur le rebord d'une fenêtre ou encore les suspendre. Le parfum qu'ils dégageront les éloignera.

Anne-Claire BOURGON

◆ MOTS CROISÉS... EMISSIONS DE TÉLÉ

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1										
2					■					
3		■							■	
4			■		■					
5							■			■
6					■					
7		■		■		■				
8	■									■
9									■	
10										■

HORIZONTALEMENT

- 1 - (Emission) : Elle vient aider les parents qui sont « débordés » par leurs enfants.
- 2 - Inscription sur la croix - Lettres en désordre pour faire « VRAIE »
- 3 - Ils sont souvent spéciaux au cinéma et à la télé.
- 4 - Article étranger - Ont de la classe, ceux qui le sont.
- 5 - Familièrement : cassés, hors d'usage
- 6 - « Les feux de l'amour » permettent-ils aux télé-spectateurs d'atteindre le septième ? - les politiques ne le sont guère.
- 7 - Ancienne présentatrice (on disait « speakerine ») prénommée « Jacqueline ».
- 8 - Elle coupe vos films en plein suspense.
- 9 - Le magazine de la mer.
- 10 - Titre d'une émission (découvertes d'un pays) qualifiées de « belles ».

VERTICALEMENT

- I - Au studio d'enregistrement, précède de : « On tourne » - Règle d'architecture.
- II - Se compte sur le pouce - Poème ancien - Consonne de pacha.
- III - Sur la 6 : là où se trouve l'amour - De bas en haut : contraire de basses
- IV - Tour où Alexandra Sublet reçoit ses invités. - Doublé ou triplé résume bien des discours.
- V - Repère sonore et visuel utilisé lors du « tournage » des séquences filmées.
- VI - Chef-lieu des Alpes maritimes, en désordre-Lettre grecque, de bas en haut.
- VII - Tout est permis avec lui, sur la une, les samedis - de bas en haut : l'appât accroché à l'hameçon qui a déjà été « mordu ».
- VIII - Homonyme de : National-socialiste - Toutes les voyelles d'équipage dans l'ordre
- IX - Accompagne souvent le pas. - Suit « caméra » dans le titre d'une émission.
- X - Prénom de l'animateur de « C'est dans l'air » sur la 5. Vénérées à l'église ou chéries lors d'un ancien feuilleton célèbre de la télévision.

François Jacquot

◆ RECETTES DE GRAND-MÈRE

Salade de choucroute

- 1 kg de choucroute nouvelle
- 200 g de lardons
- Vinaigrette

Passer à l'eau fraîche la choucroute, égoutter.

Faire dorer les lardons.

Mélanger le tout avec la vinaigrette.

Madeleines

- 225 g de farine
- 200 g de sucre semoule
- 180 g de beurre
- 4 œufs 1 citron

Mélanger le sucre et les œufs jusqu'à ce que ça blanchisse.

Ajouter le zeste de citron et la farine.

Laisser reposer la pâte au frigo (plusieurs heures)

Mettre dans les moules à madeleines.

Enfourner thermostat 180°, 10 mn pour qu'il y ait la boule au-dessus ; il faut que la pâte soit froide avant de mettre au four.

Mamie Francine BARTHELEMY

◆ MOT DU MEDECIN

Déshydratation chez le sujet âgé,

Juin, juillet août ; le soleil est là avec sa chaleur, mais attention à la déshydratation chez le sujet âgé et chez les nourrissons. Rappelez-vous que la canicule de 2003 avait entraîné pour le seul mois d'Août une surmortalité de 15000 décès en France.

Comment dépister les personnes à risque :

Les yeux cernés

Le pli cutané est plus marqué (sécheresse de peau)

Vertiges et confusions

Le cœur bat trop vite

Les urines sont foncées

Chute par hypotension artérielle

Apathie et asthénie

Pour l'éviter, je vous recommande de visiter et surveiller les personnes âgées de votre entourage, surtout si ces dernières vivent seules. Conseillez et proposez leur de boire régulièrement, aérez et climatisez la pièce à vivre en fermant les volets de jour lors de canicule et en aérant la nuit ;

Si les symptômes persistent appelez votre médecin qui confirmera le diagnostic avec son examen et un bilan biologique.

Docteur Alain GUEUSQUIN

◆ Revue de presse Textes : Nathalie Martini et Régine Croisier - Photos : Daniel Loppion

FEVRIER

Agir-Sports au son du djembé

Nouveauté proposée cette année : deux après-midis à la salle des fêtes pour découvrir la danse africaine. C'est Priska, qui anime le club « Danses africaines » de Familles Rurales, qui a familiarisé les enfants aux rythmes par le biais de tambourins dans un premier temps. Ensuite, elle leur a appris à bouger leur corps, coordonner bras, jambes, associer des mouvements du bassin et voilà les enfants prêts à danser !!!!

Associer pour avancer

Les jeunes de l'ancienne JAC, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement et Terre Solidaire se sont rencontrés pour une soirée de réflexion et de partage. Paul, l'un des jeunes membres a expliqué les actions qu'il mène dans le « respect des opinions de chacun » sous l'oreille attentive des aînés. Après la diffusion d'une vidéo expliquant le parcours d'un africain qui est renvoyé chez lui après une traversée de l'Europe semée d'embûches, le débat s'est porté sur l'opération « pirogues de pêcheurs » qui permet à une population locale de se former, de bâtir grâce au soutien actif et durable du CCFD un projet viable et de rester chez elle. Il faut malgré tout pour une évolution des coutumes, expliquer et surtout s'associer.

MARS

Un repas avec les cigognes

Avec la contribution des bénévoles de la Maison de retraite, les résidents ont eu le plaisir de déguster un menu alsacien composé de kassler aux quetsches, munster et tarte aux myrtilles dans le cadre d'un repas sur le thème des cigognes. Les différentes salles à manger ont été décorées de drapeaux, d'affiches de maisons alsaciennes aux cheminées couvertes de nids des échassiers emblématiques de l'Alsace et égayées au son de musique régionale. Devrait suivre une suite d'animations sur le thème du rire.



Les nouveaux majeurs reçus par les élus

Sur dix jeunes venant d'avoir dix-huit ans, trois ont répondu « présents » à l'invitation des élus de la commune. Reçus au salon de l'hôtel de ville, ils se sont vus remettre par le maire leur carte d'électeur ainsi qu'un petit livret de citoyenneté qui leur explique leurs droits et devoirs. Ils sont donc à présent titulaires d'une majorité civile, matrimoniale et pénale.

Quand l'art devient jeu

Le PASA (Pôle d'Accueil et de Soins Adaptés) a accueilli pour

cinq séances Mathieu Cabestan, artiste peintre qui a animé un atelier peu banal : « création de tableaux non figuratifs ». Résidents de la Maison de retraite et participants de l'accueil de jour ont joint leurs talents pour réaliser une décoration murale qui pérennisera ce temps fort. Le PASA offre cinq jours par semaine des activités sociales, culturelles, des sorties, des ateliers motricité, de cuisine ou encore la possibilité de bénéficier de massages sonores. Les personnes profitant de cet accueil peuvent s'y rendre grâce au transport par minibus.

Une centenaire bien entourée

Dans la salle de réception de l'EHPAD, tout le monde se presse autour de Joséphine Breton qui fête son centième anniversaire, entourée de ses enfants et petits-enfants. Fille d'ouvriers, elle voit le jour durant la Grande Guerre, le 6 mars 1915. Elle perd sa maman jeune et à 14 ans se voit contrainte de quitter l'école pour entrer dans la vie active.

Premier mariage, deux enfants naissent mais, au bout de six courtes années, la voilà veuve. Le bonheur lui sourit à nouveau avec un deuxième époux et un troisième enfant. Elle est très active, tant dans les champs de légumes que comme cordon-bleu, ses talents étant reconnus lors de grandes réceptions.

Il y a tout juste un an, elle rejoint l'EHPAD où elle s'adonne à la lecture et aux mots casés.

Joie et émotion étaient au rendez-vous de cette journée de fête dont elle était « la présidente ».

L'art actuel de raccorder les morceaux

Lors de l'assemblée générale de la société d'archéologie et d'histoire locale de Gerbéviller et sa région, le président Pierre Simonin a évoqué les divers travaux réalisés en 2014 : travaux de couverture, rénovation de charpente, pose de bac acier de protection, travaux d'entretien du site tels que fauchage et débroussaillage. A été également accompli le recensement de chaque pièce provenant de nombreuses caisses diverses et accumulées au fil du temps. Puis il a annoncé les projets de l'année qui seront toujours effectués dans le but de mieux faire connaître aux visiteurs ce que fut la vie dans cette région.

AVRIL

Bientôt 150 ans !!!!

L'association des Amis de l'orgue fêtera en octobre prochain



un âge digne de respect pour le Cavallé-Coll qui fait les beaux jours des concerts à l'église. Lors de l'assemblée générale, la présidente, Jeanne-Odile Hagniel a présenté les événements qui vont entourer cet anniversaire : un concert exceptionnel avec l'ensemble Leczinski pour « Requiem for the living » ainsi qu'une exposition consacrée à Cavallé-Coll et son œuvre. Bien que l'année 2014 ait vu en moyenne 84.5 auditeurs par concert, le déficit financier chronique s'installe.

En 2015, il est proposé un quintet de cuivres, un organiste italien aux claviers de l'orgue, le concert anniversaire puis pour finir un concert orgue et chœur.

En final de l'assemblée générale, la présidente a lancé un « Vive la musique » plein d'optimisme comme elle.

Drapeau pour le souvenir français

Le comité de Gerbéviller du Souvenir Français va être pourvu de son drapeau. Il en finance la moitié du coût et fait appel aux communes et donateurs pour l'autre partie. Pour porter le drapeau, l'honneur reviendra, à tour de rôle, à des élèves du collège Eugène François. Chaque année, une commune sera tirée au sort et désignera un(e) titulaire et un(e) suppléant(e) qui le portera lors des cérémonies du 8 mai et du 11 novembre.

Le pouvoir de l'absurde et du burlesque

La compagnie théâtrale « du l'un dit » s'est produite à la salle des trois coups pour une représentation de sept sketches de Jean Michel Ribes intitulés « théâtre sans animaux ». Les rires du public ont ponctué l'interprétation de scènes mêlant absurde et burlesque dans des duos entre frères, père et fille, collègues experts comptables, dialogues n'engendrant pas la monotonie. Les six comédiens ont été salués et remerciés chaleureusement par des applaudissements.



MAI

KDanse

Succès lors de la foire de l'escargot pour une prestation très applaudie. Mais pas de relâchement pour enfants et adultes car il a fallu préparer le grand gala de fin d'année avec, pour thème cette année, la Reine des Neiges ! Mais ensuite, le club rejoindra les choristes et les comédiens pour un spectacle commun autour des « armes de la paix ».

Souvenirs partagés

C'est la première fois que le club Vosgien Bayon-Gerbéviller a proposé à ses adhérents de revivre et partager avec les absents de joyeux moments, ceux vécus lors du séjour estival en Lombardie. Photos papier mais surtout défilé sur grand écran des différents temps de randonnée, les dénivelés, les haltes touristiques et la gastronomie ! Mais également l'architecture de montagne, les gravures rupestres, l'artisanat. Le tout agrémenté de commentaires et d'humour.

Fichez-moi la paix !

Les membres de l'atelier théâtre du foyer rural se sont préparés activement pour une représentation dans le cadre du programme d'animations sur le thème de la paix et de la résolution des conflits. Ils ont répété leurs trois créations ainsi que des textes écrits par les membres du club de lecture de Moyen « Tulaslu ». La mise en scène de situations, sources de conflit met en avant les petits mots permettant de désamorcer nos réactions les plus primaires ! Les personnages animaliers rappellent Jean de la Fontaine qui utilisait savamment leur langage pour faire passer des messages.

Quand le théâtre trouve des solutions

C'est l'atelier théâtre du MAN 54 qui a animé une soirée à la salle des fêtes sur le thème des « armes de la paix ». Les spectateurs devenaient acteurs pour modifier les dialogues et intervenir dans deux saynètes évoquant une cour d'école et les nouvelles activités périscolaires proposées et un conflit de proximité entre des « écolos » organisant un barbecue et une voisine, arboricultrice qui traite le pied de ses arbres. Un intermède musical à la flûte traversière est venu accompagner les propositions de paroles apaisantes.



◆ FOYER RURAL INTERCOMMUNAL DE GERBÉVILLER



Carnaval : Le 18 mars 2015, quels sont ceux qui défilent dans les rues de Gerbéviller pour le Carnaval ??? Mais des Géants bien sûr !

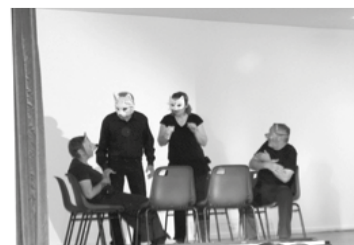
Encore un beau moment de qualité autour du thème « les armes de la paix » initié par le groupe « Lecture publique » de la CCM, Beaucoup d'émotion, des frissons parfois sans oublier quelques moments d'humour partagé..

Trois clubs du foyer rural et un groupe d'adolescents se sont investis pour l'occasion, sur ce thème complexe mais riche de possibles. Les voix de Chanteraine et de collégiens, les danseuses de K-Danse et les interprétations des comédiens des « 300 coups » ont su nous donner à vivre une gamme très large d'émotions. « La balade irlandaise » entre autres chants, interprétés par des collégiennes ont ravi l'auditoire. Alors, « Quand les hommes vivront d'amour » (chanson québécoise composée par Raymond Lévesque en 1956), c'est le cœur plein d'espoir que l'assistance applaudit chaleureusement.

Nos activités : Chorale, Danse, Gymnastique, Judo, Théâtre, Tir à l'arc reprendront en septembre.

Bonnes vacances à tous.

Nicolette



◆ AMICALE DES RÉSIDENTS DE L'EHPAD

Le saviez-vous ?

Certains nouveaux habitants de notre bourg connaissent sans doute très peu l'association pour la distraction des résidents de la maison de retraite Sœur Julie.

Cette association, aussi dynamique que discrète, dûment déclarée en Préfecture, a été fondée en 1977 par Monsieur le Chanoine Paul Picot, lui-même résident de la maison de retraite à la fin de sa vie.

Ses activités sont nombreuses et visent à égayer la vie des résidents.

Chaque dernier mardi du mois, on fête les anniversaires lors de goûters, de petits cadeaux sont alors offerts, les fêtes de Saint Nicolas, Noël et Pâques font l'objet de belles réjouissances accompagnées d'une distribution de bonbons, chocolats et œufs, les membres aident les résidents à se rendre dans la grande salle d'animation et les ramènent ensuite dans leur chambre.

La fête des pères et des mères est également mise à l'honneur : des plantes ou fleurs sont offertes, et lors de la journée « portes ouvertes », l'association participe à l'organisation par la vente de « pâtisseries maison ».

Dernièrement un loto a été organisé pour les résidents, encadré par les membres bénévoles. Il a connu un vif succès.

L'équipe, composée d'une dizaine de personnes, travaille dans la bonne humeur et accueille en son sein toute personne désireuse de s'investir bénévolement dans l'association. Une carte d'adhérent est par ailleurs en vente au prix modique de 5 euros et peut être retirée auprès de la Présidente Françoise FAIPOT, vous pouvez la contacter après 19 heures au **03 54 45 00 48** ou au **06 10 22 93 14**.



M^{me} Françoise FAIPOT

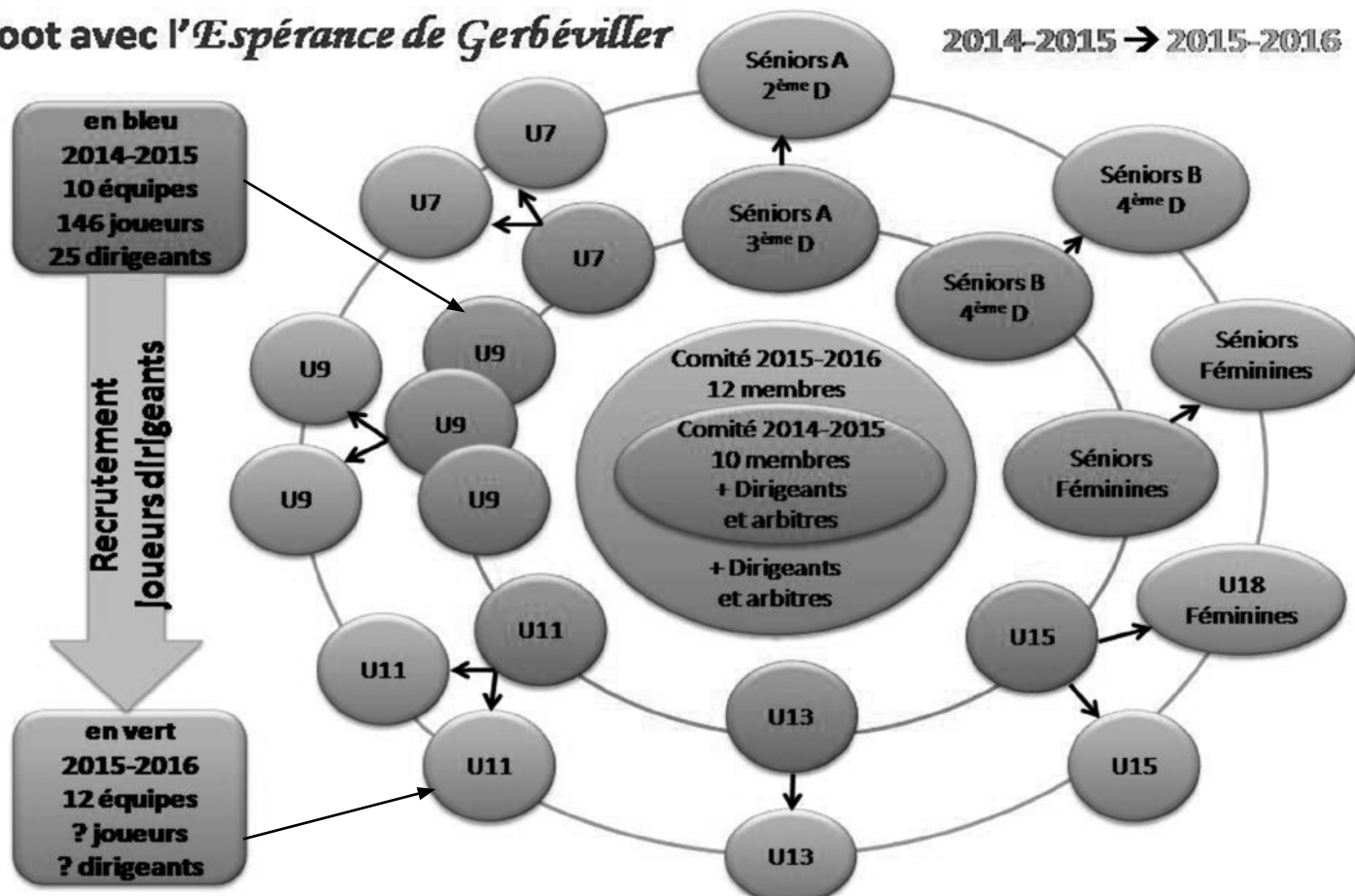


Jean-Marie BOSSU

◆ Football

Foot avec l'Espérance de Gerbéviller

2014-2015 → 2015-2016



Recrutement joueurs – dirigeants, renseignements : contact : Isabelle FERRY 03 83 42 80 40

◆ Tennis Club

Quelques nouvelles du côté des courts....

L'actualité de la petite balle jaune :

Le championnat d'été bat son plein. Il a commencé début mai et se terminera fin juillet.

Les messieurs, équipe 1, terminent à la 1^{ère} place de leur poule et verront comme récompense l'accession à la catégorie « pré-régionale 3 ». Il y a bien longtemps que cela n'était pas arrivé. Nul doute que cette réussite est due au suivi assidu des entraînements dispensés par Guillaume POTIER depuis février dans le cadre de son métier d'animateur sportif.

Le 26 juillet, le club fait sa journée « portes ouvertes » et vous accueillera sur les courts de l'Ohy de 10h. à 18h, pour vous donner tous les renseignements vous permettant d'en savoir plus sur notre club et notre sport et, pourquoi pas, d'intégrer le club.

L'avenir proche :

en septembre – octobre nous organiserons notre traditionnel tournoi interne. Il est ouvert à tous les adhérents adultes du club, possesseurs de l'adhésion 2015. Ce sera l'occasion pour chacun de se mesurer à ses camarades de jeu tant dans un esprit sportif que convivial.

Puis, on parlera déjà de la rentrée. L'école de tennis rouvrira ses portes fin septembre, début octobre et y accueillera les enfants à partir de 6 ans.

Toute l'équipe du Tennis Club de la Mortagne souhaite vous voir nombreux sur les courts et vous souhaite un excellent été 2015.

◆ FAMILLES RURALES - LE VIDE GRENIER

Il était une fois

Il y a très très longtemps (à dire vrai en 2003), une reine (la présidente de Familles Rurales) convoqua son conseil de lutins (bénévoles). Elle leur dit alors : «Je constate que nos greniers sont remplis d'objets divers inutilisés, mais qui pourraient encore servir à d'autres. Proposons à nos villageois de les vendre lors d'une rencontre amicale ! ». Les lutins, friands d'animations, étaient tout excités et lui demandèrent quel nom donner à cet événement. Elle répondit : « Vide-grenier » !!!



C'est ainsi que débuta la belle histoire des vide-greniers organisés par Familles Rurales. Depuis, chaque année, elle se répète Trois mois avant la date prévue pour l'événement, les lutins se rencontrent pour une réunion de préparation. Les tâches sont alors réparties : courriers aux autorités locales, tracts, bulletins d'inscription, location des marabouts et des WC (important !!), liste de courses pour la buvette, recherche de nouveaux intervenants pour animer, pose de panneaux signalétiques, montage de l'emplacement buvette, plan et marquage au sol.. ... etc.

Puis le grand jour arrive. Les lutins scrutent le ciel, inquiets. Ils accueillent avec bonne humeur les exposants venus parfois de loin. Tout se passe très bien et le soir, même fatigués, ils sont heureux de cette belle journée.

Précision importante : chaque année, d'autres lutins, organisés et efficaces, viennent les rejoindre ; il s'agit du Comité des Fêtes. Mais les rejoignent également des villageois désireux de participer à la vie associative.

Merci à tous les petits lutins, anciens, nouveaux et à venir ! ! ! !

Nathalie Martini
(petit lutin scribe et facétieux ... ! ! ! !)

◆ DANSE AFRICAINE !

Le jeudi soir, de janvier à fin juin, les habitants de Gerbéviller ont pu entendre les rythmes joués à la doum et au djembe, ponctués de rires et de chants, qui s'échappent de la salle Sarrassat.

Grâce à Familles Rurales, le groupe poursuit sa découverte des danses traditionnelles transmises par Adama et Priska : chaque séance comprend un échauffement , moment de découverte d'autres musiques africaines, puis commence le travail sur l'énergie et l'apprentissage des pas qui composent chaque danse. Pour finir, les étirements sont accompagnés par Adama au n'goni, un autre instrument traditionnel malien. Toute une culture se révèle progressivement.

Pour la faire connaître aux plus jeunes, Priska a animé des séances « Agir Sport » pendant les vacances scolaires : contes, rythmes, jeux, danses et chants.

Le groupe est venu animer un petit moment le vide grenier le 7 juin, et a proposé un spectacle plein d'énergie, suivi d'un apéro, le samedi 27 juin à la salle des fêtes.

Dans les cultures africaines la danse peut être un passe-temps agréable, mais c'est surtout une façon de s'exprimer, de libérer les tensions du corps et de l'esprit, et ça devient vite indispensable !

Le cours reprend en septembre. N'hésitez pas à venir passer un moment avec nous le jeudi soir (20h), pour regarder, discuter, essayer ...

Isabelle Bourgeois, pour "Familles Rurales" et "Tambours et Danses Mandingues"



Le 27 juin à la salle des fêtes : moukisch, une danse originaire du Congo

◆ Solutions des mots croisés

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	S	U	P	E	R	N	A	N	N	Y
2	I	N	R	I		I	R	A	E	V
3	L		E	F	F	E	T	S		E
4	E	L		F		C	H	I	C	S
5	N	A	S	E	S		U		A	
6	C	I	E	L		B	R	E	F	S
7	E		T		C		H	U	E	T
8		P	U	B	L	I	C	I	T	E
9	T	H	A	L	A	S	S	A		S
10	E	C	H	A	P	P	E	E	S	

◆ COMITÉ DES FÊTES - FOIRE DE L'ESCARGOT

L'année dernière, nous avons fêté la 25^{ème} foire de l'escargot. Cette année, ce sont les 25 ans du Comité des fêtes : 25 ans de labeur, de convivialité, de recherches, de plaisir mais aussi d'appréhension avec quelquefois des déceptions sans baisser les bras pour se construire. C'est une poignée de personnes volontaires et enthousiastes qui ont tout démarré, en 1990. Il faut croire que les racines et le terroir étaient bons car maintenant, l'équipe compte plus de 120 bénévoles, répartis sur plusieurs villages autour de Gerbéviller, qui tous œuvrent avec le même enthousiasme.

Rendons leur, ici, l'hommage qu'ils méritent !

Pour la 26^{ème} foire, tout avait bien démarré avec le montage des chapiteaux sous un magnifique soleil mais très vite celui-ci faisait place à une météo plus que capricieuse devenant de plus en plus maussade atteignant son paroxysme le samedi soir avec un déluge de pluie qui a tout inondé, de quoi décourager et faire craindre à une foire « catastrophe ». C'était sans compter sur l'optimisme des bénévoles et disons le, sur beaucoup de chance. La journée a été formidable et pour la deuxième année consécutive les gourmets se sont régalés en dépassant les 2000 douzaines d'escargots.

La nouvelle recette 2015 était le « Croustillant de noix sur escargots ».

En plus des 130 commerçants et forains, la foire a été animée par :

- *Les Libellules de Damelevières : fanfare et majorettes avec, en relais, le Duo des Bords de Marne.*
- *K-Danse du foyer rural qui apporta la fraîcheur de ses petits rats.*
- *Les démonstrations de tir à l'arc.*
- *Le Moto club avec ses baptêmes et promenades.*



La journée a donc été exceptionnelle. Un grand merci à nos bénévoles ainsi qu'aux riverains de la rue Maurice Barrès et du quai des Vosges. Merci également à nos artistes locaux, Alban Blaising et Pierre Broyez qui ont illustré respectivement la couverture de notre plaquette et le contenu des affiches publicitaires.

Comme chaque année, le Comité des fêtes a participé au vide grenier de Familles Rurales du 7 juin et a célébré avec vous la Fête Nationale le 13 juillet .

F.CARDOT et JL ROUYER



Théâtre

Mme Broyez
03 83 42 81 54



Joie de vivre

Mme Barthelemy
06 88 25 06 75



Chorale

M. Broyez
03 83 42 81 54



Informatique

Mme Serrière
03 83 75 00 26



Activité Culturelle et manuelle

Mme Gellenoncourt
03 83 71 01 29



Foot

M. Bridard J.
03 83 42 80 40



Handball

Mme Georges
03 83 72 33 76



K Danse

M. Zazackowski
03 83 42 74 06



Canoe Kayak

M. Galmiche
03 83 42 71 45



Badminton

M. Rémy
06 89 40 46 76



Danse Africaine

Mme Bourgeois
03 83 42 72 23



Tennis

Mme Sené N.
03 83 42 75 29



Judo

Mme Thiriet
06 08 74 23 46



Gym douce

Mme Midon
03 83 42 04 83



Gym

Mme Muzzolon
03 83 42 74 15



Moto

M. Vigneron
03 83 73 75 61



Tir à l'arc

M. Dumand
03 83 73 39 98

Sans oublier toutes les autres associations
de Gerbéviller dont vous pouvez trouver
les coordonnées en Mairie.

page réalisée par Ludovic Malgras
06 27 41 13 57



Club vosgien

M. Beaudouin
03 83 72 30 31